

# Accès à Internet au Canada, 2020

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le lundi 31 mai 2021

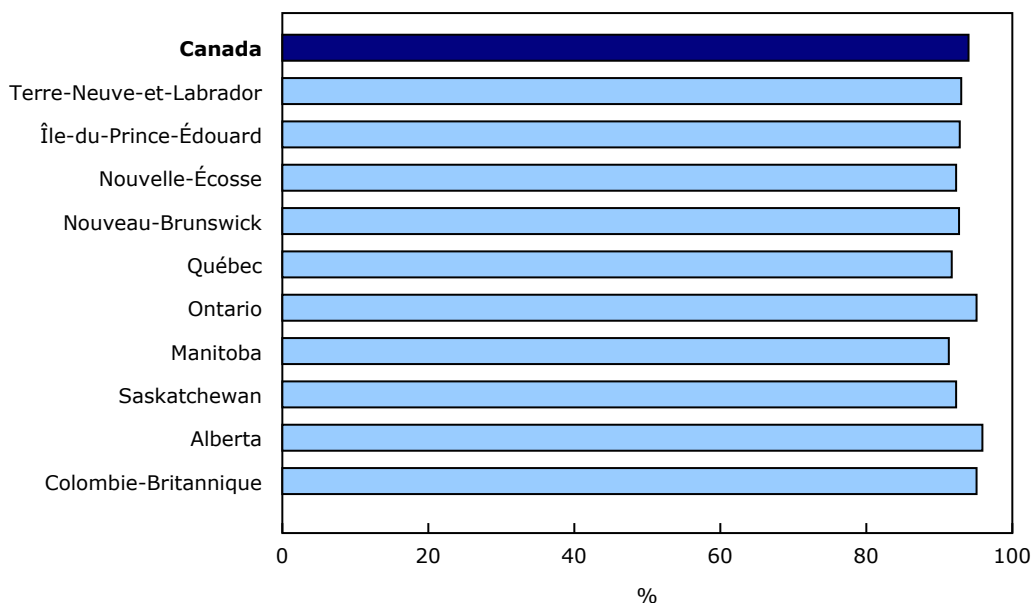
Plus que jamais, les Canadiens se sont appuyés sur Internet en 2020 pour mener diverses activités dans leur vie quotidienne. L'accès à Internet à la maison est devenu essentiel pour de nombreux Canadiens, qui ont dû adapter leur façon de travailler, d'étudier, de rester en contact avec leurs proches, de faire des achats et d'utiliser les services en ligne durant la pandémie de COVID-19.

## Un plus grand nombre de Canadiens âgés ont accès à Internet à la maison

En 2020, la grande majorité des ménages canadiens (94 %) disposait d'un accès à Internet par l'entremise d'une connexion à large bande fixe. Bien que cette proportion soit restée relativement stable dans l'ensemble depuis 2018, l'accès à Internet à la maison parmi les personnes âgées de 65 ans et plus est passé de 79 % à 83 % au cours de cette période.

En 2020, environ 6 % des Canadiens n'avaient pas accès à Internet à la maison. Lorsqu'on leur a demandé pourquoi ils n'y avaient pas accès, 63 % ont déclaré qu'ils n'avaient pas besoin d'une connexion Internet à la maison ou qu'ils ne souhaitaient pas en avoir une. D'autres raisons mentionnées étaient le coût du service Internet (26 %) et le coût de l'équipement (13 %).

## Graphique 1 Proportion de Canadiens ayant accès à Internet à la maison, Canada et provinces, 2020



Source(s) : Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet (4432).

## Plus des deux tiers des Canadiens ont une vitesse de téléchargement Internet de 50 mégabits par seconde ou plus

Parmi les répondants qui connaissaient leur vitesse de connexion Internet annoncée, 72 % ont déclaré que leur vitesse de téléchargement Internet était de 50 mégabits par seconde (mbps) ou plus. Une vitesse de téléchargement Internet de 50 mbps ou plus permet aux utilisateurs d'effectuer des activités en ligne, comme prendre en charge plusieurs utilisateurs à la fois, diffuser en continu des vidéos ultra-haute définition alors que plus

d'un appareil est connecté, ou télécharger rapidement un film haute définition. Le gouvernement du Canada peut utiliser cet indicateur pour faire un suivi de son objectif visant à offrir la connectivité à large bande avec une vitesse de téléchargement de 50 mbps et une vitesse de téléversement de 10 mbps à 95 % des Canadiens d'ici 2026.

### **Un écart lié au lieu de résidence subsiste lorsqu'il est question de la vitesse Internet**

Des différences liées à la connectivité sont toujours observables selon l'endroit où vivent les Canadiens. Presque tous les ménages canadiens (95 %) d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement (RMR/AR) possédaient une connexion Internet à domicile, comparativement à 88 % de ceux qui vivaient à l'extérieur d'une RMR/AR.

Un peu plus des trois quarts (76 %) des répondants vivant dans une RMR/AR avaient une vitesse de téléchargement annoncée de 50 mbps ou plus, comparativement à moins de la moitié des répondants vivant à l'extérieur de ces régions (48 %).

### **Près d'un demi-million de Canadiens avaient un forfait de données mobiles, mais aucune connexion Internet à la maison**

Quatre cinquièmes des Canadiens (80 %) ont déclaré avoir un forfait de données mobiles à des fins personnelles. Environ 81 % des Canadiens vivant dans une RMR/AR avaient un plan de données mobiles, par rapport à 73 % des Canadiens vivant à l'extérieur d'une RMR/AR.

Environ 470 000 Canadiens (1,5 %) ont déclaré avoir un forfait de données mobiles, mais pas de connexion Internet à la maison.

### **Portail de statistiques sur l'économie et la société numériques**

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le [Portail de statistiques sur l'économie et la société numériques](#), lequel fournit, en un seul endroit pratique, un accès aux données, aux publications et aux outils interactifs liés à l'économie et à la société numériques.

## Objectifs de développement durable

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le monde a officiellement entamé la mise en œuvre de [l'Agenda 2030 pour le développement durable](#), le plan d'action transformateur des Nations Unies qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Le plan est fondé sur 17 objectifs précis de développement durable.

L'Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



### Note aux lecteurs

L'Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet de 2020, parrainée par Innovation, Sciences et Développement économique Canada, a été menée de novembre 2020 à mars 2021.

Le 22 juin, un article plus détaillé sera diffusé dans *Le Quotidien*, qui contiendra des résultats supplémentaires sur l'Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet de 2020. Il mettra l'accent sur l'adoption et l'utilisation des technologies numériques par les Canadiens et abordera des sujets comme l'utilisation d'Internet, l'utilisation d'appareils connectés à Internet, le commerce électronique, les compétences numériques, la sécurité et la confidentialité, le travail en ligne, l'utilisation des technologies numériques pendant la pandémie de COVID-19 et les obstacles auxquels les Canadiens sont confrontés lorsqu'ils utilisent les services en ligne et les technologies numériques.

La population visée par l'enquête comprend toute personne âgée de 15 ans et plus qui réside dans l'une des provinces. Elle exclut les personnes vivant à temps plein (depuis plus de six mois) en établissement.

L'indicateur d'accès à Internet des ménages comprend uniquement le service Internet à domicile au moyen d'une connexion fixe. L'accès à Internet à domicile se fait généralement par une connexion sans fil (Wi-Fi), ou par un raccordement dans la maison. Internet à domicile comprend, par exemple, la ligne d'abonné numérique (DSL), Internet par câble, la large bande satellite et le fibre optique.

L'Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet a été remaniée en 2018 et ses résultats ne devraient pas être comparés avec ceux des enquêtes précédentes.

Les régions métropolitaines de recensement sont des villes comptant un centre de population d'au moins 100 000 habitants et les agglomérations de recensement doivent avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants, d'après les données du recensement précédent.

---

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 4432.**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).